

ATTENTION se reporter à la notice d'information pour remplir ce document

BON DE COMMANDE DU PERMIS DE CHASSER

Code de l'environnement – articles L.423-12 à L.423-21 et R.423-12 à R.423-24

**BON DE COMMANDE DE LA VALIDATION DU PERMIS DE CHASSER
CAMPAGNE 2021/2022**

Renseignements complémentaires utiles (cadre B)	Identification du bénéficiaire (cadre A)
<p>Nom de jeune fille (s'il y a lieu) : _____</p> <p>Tél domicile : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ </p> <p>Portable : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ </p> <p>E-mail : _____</p>	<p>Nom : _____</p> <p>1^{er} Prénom : _____</p> <p>2^{ème} prénom : _____</p> <p>3^{ème} prénom : _____</p> <p>4^{ème} prénom : _____</p> <p>Adresse : _____</p> <p>_____</p> <p>C. P. : _____ Ville : _____</p> <p>_____</p>
Autorisation de chasser accordée par : (pour mineurs et majeurs en tutelle) (cadre c)	Références du permis de chasser ou document étranger équivalent
<p>Père/ Mère/ Tuteur* : _____</p> <p>Juge des tutelles* : _____</p> <p>Le : _ _ / _ _ / _ _ </p> <p>Signature obligatoire,</p> <p><small>* rayer les mentions inutiles et préciser nom et prénom du signataire de la présente autorisation</small></p>	<p>N° : _____</p> <p>Délivré le : _____</p> <p>Préfecture de : _____</p> <p>Département : _ _ _ - _____</p> <p>Ou <input type="checkbox"/> ONCFS</p> <p>Date de naissance : _ _ / _ _ / _ _ </p> <p>Lieu de naissance : _____</p> <p><i>Cochez et préciser quand il y a lieu :</i></p> <p><input type="checkbox"/> Permis original <input type="checkbox"/> Duplicata* (joindre photocopie si vous ne l'avez pas déjà adressée)</p> <p><small>* Dans le cas d'un duplicata délivré par l'ONCFS ou l'OFB, précisez obligatoirement ci-dessous les références de celui-ci :</small></p> <p>N° permis : _____ délivré le : _____</p>
DECLARATION des causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser	L'attestation ci-dessous doit être dûment complétée, datée et signée; (cadre D)
<p>La validation du permis de chasser n'est pas accordée :</p> <ul style="list-style-type: none">- aux mineurs non émancipé âgés de plus de seize ans, à moins que la validation ne soit demandée pour eux par leur père, mère ou tuteur;- aux majeurs en tutelle, à moins qu'ils ne soient autorisés à chasser par le juge des tutelles ;- aux personnes condamnées, privées du droit de port d'armes ;- aux personnes n'ayant pas exécuté les condamnations prononcées contre elles pour une infraction à la police de la chasse ;- aux personnes condamnées en état d'interdiction de séjour ;- aux personnes inscrites au fichier national automatisé nominatif des personnes interdites d'acquisition et de détention d'armes ;- aux personnes condamnées pour infraction à la police de la chasse, ou pour homicide ou coups et blessures involontaires à l'occasion d'une action de chasse ou de destruction d'animaux nuisibles, lorsque la condamnation est assortie de la privation du droit de conserver ou d'obtenir un permis de chasser ;- aux personnes ayant formulé l'opposition prévue au 5° de l'article L.422-10 du code de l'environnement ;- aux personnes atteintes de l'une des affections médicales ou infirmités suivantes:<ul style="list-style-type: none">• toute infirmité ou mutilation ne laissant pas la possibilité d'une action de tir à tout moment précise et sûre ;• toute affection entraînant ou risquant d'entraîner des troubles moteurs, sensitifs ou psychiques perturbant la vigilance, l'équilibre, la coordination des mouvements ou le comportement ;• toute affection entraînant ou risquant d'entraîner un déficit visuel ou auditif susceptible de compromettre ou de limiter les possibilités d'appréciation de l'objectif du tir et de son environnement ;• toute intoxication chronique ou aiguë ou tout traitement médicamenteux dont les effets peuvent entraîner les mêmes risques. <p>Le signataire est informé que quiconque aura obtenu ou tenté d'obtenir indûment la validation d'un permis de chasser, sera puni des peines prévues par l'article 441-6 du code pénal (deux ans de prison et 30 000 euros d'amende).</p>	<p>Je soussigné, [nom et prénom] : _____</p> <p>_____</p> <p>- certifie sur l'honneur qu'aucune des dispositions de la déclaration ci-contre sur les causes d'incapacité ou d'interdiction faisant obstacle à la validation du permis de chasser, ne m'est applicable,</p> <p>- déclare sur l'honneur souscrire un contrat d'assurance français en responsabilité civile couvrant les risques liés à la pratique de la chasse,</p> <p>- Certifie sur l'honneur n'être titulaire que d'un seul carnet de prélèvement bécasse ou d'un seul compte CHASSADAPT,</p> <p>- demande la validation de mon permis de chasser pour la campagne de chasse citée en tête de la présente demande, dans les conditions indiquées au verso.</p> <p>Fait à : _____</p> <p>Le : _ _ / _ _ / _ _ </p> <div data-bbox="805 1915 1476 2038"><p>SIGNATURE OBLIGATOIRE </p></div>
<p><small>La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès de la fédération départementale des chasseurs à laquelle adhère le demandeur ou auprès de l'administrateur de la Fédération Nationale des Chasseurs dans le cadre du Fichier Central.</small></p>	

VALIDATION DEPARTEMENTALE YONNE OU NATIONALE:

	Validation départementale (petit et grand gibier inclus)	Validation nationale (petit et grand gibier inclus)
Montant validation	130,22 €	200,72 €
Frais de dossier obligatoires	+ 5,00 €	+ 5,00 €
Total à régler SANS ASSURANCE	<input type="checkbox"/> = 135,22 €	<input type="checkbox"/> = 205,72 €
<input type="checkbox"/> Je souscris à effet immédiat (au plus tôt au 1 ^{er} juillet 2021) l'assurance chasse responsabilité civile et reconnais avoir pris connaissance de la notice d'information TERRASSUR (ex. GAN VALASSUR) jointe		
Montant assurance	+ 20,00 €	+ 20,00 €
Total à régler AVEC ASSURANCE	<input type="checkbox"/> = 155,22 €	<input type="checkbox"/> = 225,72 €

CARNET DE PRELEVEMENT BECASSE 2021/2022 :

Pensez à retourner votre CPB 2020/2021 si vous ne l'avez pas déjà fait

- Pour cette saison, souhaitez-vous (cochez votre choix) :

- Un carnet de prélèvement bécasse papier
- Déclarer un prélèvement Bécasse sur un smartphone avec l'application CHASSADAPT
- Ne souhaite pas de carnet bécasse pour 2021/2022

Règlement par :

➤ **Chèque à l'ordre de « Régie Chasse 89 ».**
(Plus aucun paiement en espèces n'est accepté)

DROIT LOCAL SANGLIER POUR DEPARTEMENTS 57 – 67 – 68 :



Une contribution de droit local **sanglier** de 70 € sera demandée en plus si vous chassez dans les départements de la Moselle (57), du Bas-Rhin (67) ou du Haut-Rhin (68), y compris pour le chasseur ayant une validation nationale. Cette contribution est valable sur l'ensemble des 3 départements et sera à acquitter qu'une seule fois.

Merci de préciser auprès de quel département vous souhaitez acquitter ce droit local :

57 - 67 - 68

REGLEMENTATION GENERALE SUR LA PROTECTION DES DONNEES :

« La loi informatique et libertés modifiée du 6 janvier 1978 s'applique à toutes les réponses et les données personnelles collectées sur ce document. Les informations recueillies sont nécessaires au traitement de votre dossier dans le cadre de notre mission et de notre obligation contractuelle.

Les modalités de traitement et vos droits d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement sont précisés par notre politique de confidentialité [accessible sur notre site internet www.chasseurdelyonne.fr](http://www.chasseurdelyonne.fr) en cliquant sur l'onglet RGPD. Le droit d'opposition ne s'applique pas au fichier FINIADA auquel la demande de validation du permis de chasser est soumise pour contrôle. »

Pour toute autre validation, nous contacter au 03 86 94 22 99
(du lundi au vendredi, de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00)